

Prescriptions

- ☐ Limites de zones
- ☐ N* - UP* : espaces relais inscrits au SCoT

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	LARGEUR / EMPRISE
1	Création voirie accès Louis Martin / T3 Vallières	Commune	915 m² (10 m de largeur)
2	Équipements scolaires	Commune	471 m²
3	Alignement Place Leclerc	Commune	120 m²
4	Desserte équipement culturel	Commune	220 m²
5	Mise en valeur du lavoir	Commune	690 m²
6	Aménagement de voirie	Commune	50 m²
7	Élargissement aménagement de voirie	Commune	50 m²
8	Aménagement gare routière	Commune	5 590 m²
9	Élargissement et création d'un accès	Commune	2 324 m²
10	Aménagement routier et extension de l'équipement scolaire	Commune	2 565 m²
11	Équipements publics	Commune	1 325 m²
12	Aménagement de voirie	Commune	70 m² (profondeur de 8,5 m depuis la voie)
13	Élargissement liaison douce et mise à l'alignement	Commune	573 m²
14	Accès / stationnement de l'équipement sportif	Commune	1 820 m²
15	Élargissement et aménagement de voirie	Commune	844 m²
16	Élargissement et aménagement de voirie	Commune	3 122 m²
17	Élargissement et aménagement de voirie	Commune	3 215 m²
20	Aménagement voirie (jonction rue Louis Martin et rue Moulin à vent)	Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire	1 053 m²
21	Équipements de service public ou d'intérêt collectif	Commune	7 483 m²
22	Aménagement voirie	Commune	2 300 m²
23	Aménagement voirie	Commune	11 104 m²
24	Projet agricole de loisirs	Commune	4 347 m²
26	Voie de desserte / désenclavement	Commune	1 885 m²
27	Sauvrière	Commune	600 m²
29	Élargissement et aménagement de voirie	Commune	38 m²
30	Aménagement de voirie et stationnement	Commune	7 900 m²
31	Élargissement de voirie	Commune	105 m²
32	Extension d'un équipement public	Commune	318 m²
33	Aménagement de voirie	Commune	232 m²
34	Aménagement routier et paysager d'entrée de ville	Commune	5 325 m²
35	Aménagement placette	Commune	20 m²

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°2

3.1 Plan de zonage - Prescriptions

 $1/3500e$

Vu pour être annexé à la délibération du 29 septembre 2026,
approuvant la modification n°2 du PLU

BET Synthèse Architecture
35/37 rue Berthollet – 94 110 ARCUEIL